

# LE FÉMINISME

## pour donner envie de s'engager

Le 35ème Congrès vient de s'achever après 3 jours de débats sereins qui ont passé au crible les questions d'actualité, les enjeux auxquels nous sommes confrontés.

D'entrée, Marie-George Buffet a donné sens à notre engagement en mettant en exergue le besoin de construire un nouvel essor du militantisme féministe au sein du parti à un moment où la société tout entière connaît de graves reculs idéologiques. « **Parler de féminisme, investir ce combat au quotidien, c'est se rendre libre individuellement, c'est agir collectivement pour la liberté** » a-t-elle notamment souligné. Cette prise de position n'a laissé aucune place à une quelconque remise en cause ou caricature de la parité, ce qui est, hélas, de plus en plus fréquent y compris dans nos rangs!

Plus qu'une étape, ce Congrès a également été marqué par la volonté des communistes de construire un pacte d'union populaire contre la politique de Nicolas Sarkozy et de donner un nouvel élan au Front de Gauche.

Des débats sans complaisance, qui ont affronté les difficultés sans faux fuyant : articulation Front de gauche et PCF, candidature communiste ou pas à l'élection présidentielle, remise en cause des institutions de la Vème République, mobilisations tous azimuts et notamment contre la casse des retraites... Les grandes manifestations du 24 juin, dans lesquelles les femmes ont été très présentes, ont montré que la résignation n'est pas au rendez-vous et qu'ensemble, on peut faire abroger ce funeste projet.

Des délégué-es qui ont élu Pierre Laurent secrétaire national du PCF, après un hommage chaleureux rendu à Marie-George.

Un congrès jeune et dynamique qui a fait mentir les « oiseaux de mauvaise augure » pronostiquant l'agonie de notre parti !

Et quelle explosion de joie quand le Congrès a accueilli les travailleurs sans-papiers qui ont réussi à faire plier le gouvernement. C'est une première et belle victoire, pour ces hommes et ces femmes en grève depuis 8 mois, qu'ils nous ont fait partager avec modestie et dignité.

Un Congrès qui ne peut que nous encourager à poursuivre notre réflexion, mais surtout à engager une campagne d'été combative et rassembleuse. Quel meilleur point d'appui pour le faire que notre collectif militant ?

Soyons audacieux, allons à la rencontre des salarié-es, des chômeuses, des retraité-es, des jeunes... pour les appeler à lutter et à construire une alternative politique.

Préparons d'ores et déjà des initiatives rassembleuses pour « Faire front sur tous les fronts », avec un rendez-vous politique majeur en septembre, celui de la Fête de l'Humanité.

Notre commission nationale doit impulser des actions qui s'adressent aux femmes, car l'égalité entre les femmes et les hommes dans TOUS les domaines est au cœur de toute transformation de la société.

**Face à la crise du système capitaliste, nous devons être, plus que jamais, le parti des révoltes, des ripostes, des résistances. Le parti qui fait rêver à d'autres possibles, le parti qui donne envie d'être communistes, le parti qui conjugue révolutionnaire, rebelle, subversif et féministe, le parti qui ose se transformer.**

**Laurence Cohen**

# Féminisme Commu

sur le site du PCF  
[www.pcf.fr/femmes](http://www.pcf.fr/femmes)

**commission**  
**Droits des femmes/féminisme**

## JUIN 2010

### Activité de la commission nationale

Audition au Sénat : réforme des collectivités territoriales **Pages 2-3**

35ème congrès : extrait de l'intervention de Laurence Cohen

Rencontre des femmes cubaines **Page 4**

Rapport de la commission

*Femmes européennes*

Formation féministe à Orléans

Hommage à Madeline Laganne **Page 5**

### Activité unitaire

Retraites : pétition contre la réforme et pour l'égalité **Page 6**

3ème marche mondiale des femmes

Loi contre les violences faites aux femmes

6 novembre 2010 :

manifestation le droit à l'IVG **Page 7**

Agenda

**Page 8**

### DÉLÉGATION DU SÉNAT AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES MERCREDI 9 JUIN 2010 – PRÉSIDENTE DE MME MICHÈLE ANDRÉ

## réforme des collectivités territoriales égal accès des hommes et des femmes aux mandats électifs

La délégation procède à l'audition de Mme Laurence Cohen, membre de l'exécutif national du Parti communiste français, en charge de la commission *Droits des femmes/féminisme*, conseillère régionale d'Île-de-France, accompagnée de Mme Véronique Sandoval, membre du Conseil national du Parti communiste français et membre du bureau de la commission, sur les modes de scrutin retenus par le projet de loi n° 61 (2009-2010) relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale et du projet de loi organique n° 62 (2009-2010) relatif à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale tirant les conséquences en matière électorale des articles premier et 2 du projet de loi n° 60 (2009-2010) de réforme des collectivités territoriales, déposés sur le bureau du Sénat le 21 octobre 2009.

**Mme Michèle André** – Notre délégation a souhaité auditionner les représentants des partis politiques représentés au Parlement sur la façon dont ceux-ci envisagent la mise en œuvre du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux mandats politiques et ceux-ci ont tous répondu positivement.

Le mode de scrutin envisagé par le projet de loi n° 61 (2009-2010) relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale n'était pas satisfaisant au regard de l'objectif de parité. Celui que vient d'adopter l'Assemblée nationale par un amendement au projet de loi n°60 de réforme des collectivités territoriales, qui revient vers le scrutin majoritaire à deux tours, est, du point de vue de la parité, sans doute moins satisfaisant encore.

Le Parti communiste est l'un des plus favorables à la parité, et j'ai pu, en tant que vice-présidente du Sénat, apprécier la présence permanente et effective des femmes de votre parti dans notre assemblée. Selon vous, est-il possible d'améliorer le mode de scrutin ? Comment les partis politiques, que l'article 4 de la Constitution charge de mettre en œuvre le principe d'égal accès vont-ils s'acquitter de cette responsabilité pour l'élection des conseillers territoriaux ?

**Mme Laurence Cohen** – Étant responsable de la commission *Droits des Femmes/féminisme* au Parti communiste, j'ai déjà eu l'occasion d'être plusieurs fois auditionnée sur les questions relatives à la parité. Les lois sur la parité ont été obtenues de longue lutte, au-delà de tout clivage politique, mais ces avancées sont gravement remises en cause aujourd'hui.

Toutefois, avant d'aborder cette question, je voudrais réaffirmer que le Parti communiste est totalement opposé à la réforme des collectivités territoriales dans son ensemble. Nous considérons qu'il s'agit d'un déni démocratique, une centralisation des pouvoirs pour empêcher, affaiblir toute résistance au plus près des gens : les communes, les départements. Cette réforme des collectivités territoriales portée par le gouvernement, soutenue par l'UMP, a pour conséquence la diminution de moitié des conseillers généraux et régionaux alors que l'opinion publique est en recherche de proximité avec ses élu-es et d'une impulsion plus conséquente de la vie démocratique dans notre pays.

Et il est prévu que cette réforme soit adoptée fin juin, n'est-ce pas ?

**Mme Michèle André** – Ce texte fera l'objet d'une deuxième lecture, qui aura lieu fin juin au Sénat, avant de repartir à l'Assemblée nationale, selon le jeu classique de la navette.

**Mme Laurence Cohen** – Nous considérons que l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux responsabilités électives est indispensable à la démocratie.

Grâce à notre mobilisation conjointe, le gouvernement a légèrement reculé par rapport au projet de loi initial qui prévoyait un scrutin majoritaire à un tour, puisque désormais le mode de scrutin retenu est un scrutin uninominal à deux tours. Il n'en demeure pas moins que les femmes vont être les grandes perdantes car on le sait, toutes les assemblées concernées par un scrutin uninominal présentent des résultats déplorables en matière de parité.

Selon les projections publiées, il y aurait environ 19 % de femmes conseillères territoriales contre 48 % de conseillères régionales aujourd'hui.

**Mme Michèle André** – Vos prévisions sont optimistes

**Mme Laurence Cohen** – Elles sont peut être optimistes mais très loin de la parité. Or, le Parti communiste considère que la parité est un droit. Mon expérience de conseillère régionale m'a permis de constater que le fait qu'il y ait aujourd'hui une vraie parité dans cette institution a changé le style et la nature des débats.

Si le projet aboutit, il exclut les femmes des responsabilités au niveau du département comme au niveau des régions et remet en question la parité des exécutifs régionaux pourtant garantie par la loi de janvier 2007.

Ce serait un véritable recul, un coup terrible contre le pluralisme politique et une régression sans précédent de la parité entre les femmes et les hommes remettant en cause l'article 1 de la constitution française qui stipule : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

Cela va à l'encontre des principes de mon parti, qui a toujours été très soucieux de la parité. Ainsi, 44 % des conseillers municipaux communistes sont des femmes, 42 % au Parti socialiste et 40 % à l'UMP ; les femmes

### réforme des collectivités territoriales ...

représentent 13 % des maires communistes, 11 % des maires socialistes et 7 % des maires UMP. La démonstration est la même pour les conseillers généraux, le Parti communiste arrive en tête même si le chiffre n'est que de 17 %. En région, le Parti communiste a 3 femmes vice-présidentes en charge de l'égalité homme-femme. Je tiens, à cette occasion, à rendre hommage au travail de Gaëlle Abily en Bretagne.

**Mme Michèle André** – J'ai pu la rencontrer l'année dernière lors d'un déplacement et j'ai pu effectivement constater l'efficacité de son action.

**Mme Laurence Cohen** – Je souhaite que ce domaine de compétence soit étendu aux autres régions, comme c'est le cas en Bretagne, en Champagne-Ardenne et en Rhône-Alpes.

S'agissant du projet de loi, j'ai été scandalisée par les réponses apportées par le gouvernement au problème de la parité : augmenter les sanctions financières alors que le dispositif s'est déjà révélé inefficace ; abaisser le seuil de la parité aux communes de moins de 3 500 habitants est dérisoire : la parité doit être une et indivisible.

**Mme Michèle André** – La délégation vous rejoint sur ce point : nous voulons la parité pour les communes, les conseils généraux et les conseils régionaux.

**Mme Laurence Cohen** – Je veux souligner, une nouvelle fois, la vacuité de suppléantes et suppléants aux cantonales, les tandems sont effectivement paritaires, mais les femmes sont majoritairement suppléantes !

Dans mon parti, nous sommes pour la proportionnelle. Nous pensons qu'elle seule peut permettre un vrai renouvellement en donnant toute leur place aux femmes et aux jeunes. Il faut réfléchir à des solutions qui concernent tous les scrutins uninominaux.

Nous pensons que le système des municipales (scrutin de liste à parité intégrale où les problèmes de gestion sont résolus par le bonus à la liste majoritaire) pourrait être étendu aux départements.

Nous proposons qu'un bilan des candidatures féminines soit fait et qu'en dessous d'un certain seuil – pour ma part je propose 50% – les partis soient administrativement interdits de concourir à l'élection. Ce système est très contraignant et obligerait les partis à respecter la parité. Pour conclure, je trouve qu'à quelques jours près, il s'agit d'un bien triste anniversaire pour la loi du 6 juin 2000.

**Mme Véronique Sandoval** – Je souhaite préciser que la vie démocratique commence au niveau local. Par conséquent, moins il y aura de femmes élues localement, moins il y en aura au plan national.

**Mme Michèle André** – Je suis d'accord avec vous. Je retiens notamment de vos interventions un élément positif qui mériterait d'être développé : la mixité dans les assemblées permet de modifier les états d'esprits, de modifier la façon de pratiquer le pouvoir.

Aujourd'hui, compte tenu de notre calendrier bousculé, nous arrivons au terme de nos auditions sur ce sujet. Nous avons commencé par recueillir les avis de constitutionnalistes et j'en retire la conclusion que le Conseil constitutionnel ne considérera pas nécessairement que le projet de loi est contraire à la Constitution.

Nous avons donc cherché le moyen de permettre la parité dans le cadre du mode de scrutin qui nous est proposé. Nous avons ainsi imaginé un canton plus vaste. Par exemple, si précédemment il était prévu un canton pour 15 000 habitants, le canton sera désormais prévu pour 30 000 habitants. Dans ce grand canton, tous les candidats devront se présenter en binôme, un homme et une femme, l'un et l'autre titulaires, avec chacun un remplaçant du sexe opposé. Cette proposition a l'avantage de s'imposer non seulement aux groupes politiques mais aussi aux candidats qui veulent se présenter seuls. Cette proposition sera soumise demain au vote des membres de la délégation.

**Mme Laurence Cohen** – S'agissant de la solution retenue par l'Assemblée nationale d'alourdir les pénalités financières, outre qu'elle est inefficace, je considère qu'il est inconcevable de vouloir appliquer la loi avec vigueur « au tout venant » et, pour soi même, décider que l'on peut la transgresser en payant. Nous trouvons notre proposition plus contraignante.

S'agissant de votre proposition, Madame la présidente, je crains toutefois que les deux conseillers qui seront élus simultanément dans un canton n'aient pas le même poids politique et que l'homme soit considéré comme le « super-conseiller » ; mais au moins l'homme et la femme sont tous les deux élus.

**Mme Michèle André** – L'idée que vous avez proposée est également intéressante toutefois, elle ne fonctionne que dans le cadre d'un scrutin de liste.

**Mme Laurence Cohen** – Lors de vos auditions, avez-vous auditionné des associations ?

**Mme Michèle André** – Oui, nous avons auditionné, dans le cadre d'une table ronde, les principales associations qui militent pour la parité, la *Coordination française pour le Lobby européen des femmes* (CLEF), le *Conseil national des femmes françaises* (CNFF), l'association *Elles Aussi*, le réseau *Demain la parité*, et l'*Union féminine civique et sociale* (UFCS).

**Mme Laurence Cohen** – Certains des partis politiques se sont-ils montrés satisfaits du nouveau dispositif proposé ?

**Mme Michèle André** – M. Xavier Bertrand ne s'est pas vraiment dit satisfait. Mais il nous a dit qu'il n'y avait rien d'autre à faire. Un certain nombre de femmes élues de la majorité semblent au demeurant être opposées à ce texte.

**Mme Laurence Cohen** – Nous constatons au Parti communiste que la parité est un levier pour obtenir l'égalité politique entre les femmes et les hommes, mais qu'il y a un recul idéologique qui touche l'ensemble de la société. C'est face à ce constat que Brigitte Dionnet, qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui, a été nommée il y a deux ans responsable de la parité.

**Mme Michèle André** – Oui, la parité n'est pas encore assez « imprégnée » dans notre société pour aller de soi.

**Mme Véronique Sandoval** – Alors que tous les sondages montrent que la société est de plus en plus prête à accepter les femmes aux plus hautes responsabilités politiques, le gouvernement propose un recul. Cela creuse encore plus le fossé qui existe entre la société et la classe politique.

### 35ème CONGRÈS extraits de l'intervention de Laurence Cohen à propos du féminisme

## combattre le patriarcat

[...] On assiste à un affaiblissement de nos forces, à une difficulté d'engagement et notre implantation reste trop fragile dans les quartiers ou les entreprises.

Je ne fais pas partie des camarades qui rabâchent qu'il suffirait de reprendre le chemin des quartiers populaires, des lieux de travail pour retrouver force et influence. C'est un peu plus compliqué que ça. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui nous n'apparaissions pas comme la force des exploités, des opprimés, susceptible de redonner fierté dans son appartenance de classes [...].

Comment être plus et mieux un parti de luttes ? Récemment – le week-end dernier pour être précise – a eu lieu à Paris la *Marche mondiale des femmes*. Des milliers de femmes et d'hommes ont marché contre la pauvreté, les violences, les inégalités sexistes en France, en Europe et dans le monde. Des milliers de participants et une poignée de communistes. Pourquoi ?

Je ne pense pas que le thème en soit la seule raison. Même si je suis persuadée que la guerre idéologique qui sévit entraîne des reculs idéologiques, notamment dans le champ de l'égalité entre les femmes et les hommes. Que ces reculs

touchent, hélas, le camp des progressistes, des communistes. Comme l'a très bien démontré Marie-George Buffet hier, combattre le patriarcat, c'est s'attaquer aux comportements intimes, c'est une remise en cause personnelle qui n'est pas évidente. Il est en quelque sorte plus facile de remettre en cause le capitalisme, source extérieure de nos maux !

Mais l'explication de la faiblesse de notre engagement collectif dans une initiative de portée internationale, comme la *Marche mondiale des femmes*, n'est-elle pas dans notre frilosité à nous jeter dans des combats quand nous n'en sommes pas à l'origine !

Cette question ne nous éclaire-t-elle pas sur notre propension à penser le rassemblement à partir du PCF, autour du PCF ?

Quand il en est autrement, ne perdons-nous pas de notre dynamisme, notre envie, notre curiosité ? Et au fond, n'est-ce pas par peur de l'effacement du PCF.

Personnellement, je pense que c'est tout le contraire. L'une des marques de noblesse de notre parti réside dans sa capacité à rassembler sans exclusive, sans frilosité.[...]

### **la Fédération des femmes cubaines présente à Paris**

Mardi 8 juin 2010, Laurence Cohen et Elisabeth Ackermann se sont entretenues avec Ana Milagros Martinez, membre du Comité national et Carolina Amador Pérez, toutes deux représentantes de la *Fédération des femmes cubaines*.

Cette rencontre a permis de faire le point sur la situation des femmes dans nos pays respectifs. Elles nous ont également fait part des requêtes adressées à Michèle Obama pour obtenir des appuis afin que les femmes de prisonniers cubains aux États-Unis puissent bénéficier du droit de visite.

À l'approche du Congrès du PC cubain, elles nous ont également fait part des actions qu'elles entreprenaient pour faire avancer la place des femmes cubaines dans la vie politique

et plus particulièrement aller vers la mise en œuvre de la parité.

Après avoir fait le point de la situation politique française et des graves menaces qui pèsent sur les droits des femmes, notamment au travers de la réforme des collectivités territoriales remettant en cause la parité, Laurence Cohen est revenu sur l'égal accès des hommes et des femmes dans la vie politique. Elle a fait part des objectifs politiques et des actions que nous entreprenons pour appliquer la parité dans nos organisations, rappelant ainsi que depuis ces dernières années la parité est inscrite dans nos statuts mais reste très fragile dans son application et nécessite une veille permanente des féministes.



# FUTURE STRATÉGIE EUROPÉENNE SUR L'ÉGALITÉ

## le Parlement donne son avis

Sous l'impulsion de Ilda Figueiredo rapporteur (GUE/NGL), Britta Thomson (S&D) Sophie In't Veld (ALDE), Marije Cornelissen erts/EFA), Marina Yannakoudakis (ECR), le Parlement adoptera un rapport évaluant l'ancienne feuille de route sur l'égalité des genres et donnera son avis sur ce à quoi devrait ressembler la nouvelle stratégie pour l'égalité des genres.

Le rapport adopté en commission Femmes en mai dernier établit des recommandations clés pour le renforcement des politiques de l'UE sur les droits sociaux, l'indépendance économique, les mesures pour combattre la violence contre les femmes et l'équilibre dans le processus décisionnel. Le rapport souligne également les principaux éléments pour une meilleure coopération institutionnelle au niveau européen, y compris une réunion annuelle de la troïka entre Conseil, Parlement européen et la Commission.

Vous pouvez trouver le rapport de la commission sur le site du parlement européen : [http://www.europarl.europa.eu/news/public/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/news/public/default_fr.htm)

## LOIRET

### formation sur le féminisme

Samedi 10 Juillet, afin de mieux appréhender l'apport du combat féministe dans les transformations de la société, la fédération du Loiret, sous l'impulsion de Dominique Tripet, responsable de la commission *Droits des femmes/féminisme*, organise une demi-journée de formation avec Élisabeth Ackermann, sur les questions *communismeféminisme*.

### Madelaine Laganne nous a quittés

Beaucoup d'entre vous ont un jour croisé Madeleine à l'occasion de réunions de la commission. Elle nous apportait énormément dans la réflexion politique et notamment sur la question des métiers occupés par les femmes en nous faisant toucher du doigt combien ceux-ci étaient dévalorisés pour le plus grand profit du capitalisme. Elle était très soucieuse des conséquences des politiques menées notamment en matière de retraites et était une syndicaliste redoutable. Toujours disponible, l'esprit critique exacerbé, elle était sans concession pour la droite et le patronat. Elle ne supportait pas l'étroitesse dans nos rangs et se battait pour un large rassemblement. Elle nous a quittés des suites d'une longue maladie, sa pertinence et son sourire nous manquent et nous manqueront.

### RETRAITES

## la réforme va creuser les inégalités femmes/hommes

#### PÉTITION

Plusieurs organisations féministes, syndicales et politiques lancent cette pétition pour exiger l'arrêt de cette réforme et des mesures égalitaires à l'égard des femmes.

Dans le débat public qui s'est engagé sur les retraites, lorsque l'on entend parler des inégalités femmes/hommes, c'est souvent pour rappeler que l'écart est important. En effet, **les femmes perçoivent une pension inférieure de 42 % à celle des hommes en moyenne et une retraitée sur deux vit avec moins de 900€ par mois.**

Les raisons sont multiples : la période de la retraite arrive après une vie passée sur le marché du travail et se transforme donc en une caisse de résonance de toutes les inégalités que les femmes y rencontrent. Les écarts de salaires à responsabilités et qualifications égales, les carrières en dents-de-scie dues notamment au manque cruel de structures d'accueil de la petite enfance permettant le retour à l'emploi après la maternité, les salaires particulièrement bas des femmes, l'empilement des contrats précaires ou encore le recours fréquent des entreprises au temps partiel sont autant d'inégalités que l'on retrouve amplifiées au moment de la retraite.

Afin de ne pas subir une décote importante, 30% des salariées doivent donc attendre 65 ans pour liquider leur retraite faute d'avoir validé avant le nombre de trimestres suffisant. Les hommes, eux, ne sont que 5% dans ce cas. De nombreuses femmes restent sur le marché du travail entre 60 et 65 ans, oscillant entre des situations de petits boulots ou de chômage (le taux d'emploi des femmes dans cette tranche d'âge est de 4%). **En reculant l'âge légal de départ à la retraite tout comme en continuant l'allongement de la durée de cotisation le gouvernement choisit donc d'allonger cette période de précarité et s'en prend directement au niveau des pensions et aux conditions de vie des femmes.**

Les précédentes réformes ont déjà creusé les écarts. Lorsque la droite a choisi d'allonger la durée de cotisation et de passer pour le calcul des pensions de retraites des 10 aux 25 meilleures années, elle a clairement dégradé le niveau de vie des femmes retraitées. **Une baisse supplémentaire des pensions de retraites va pousser les salariés et les salariées à se tourner vers de l'épargne privée.** Seuls celles et ceux qui auront les moyens pourront se garantir un niveau de retraite décent. Le gouvernement, sous couvert de défendre un système de retraite solidaire nous construit en réalité peu à peu un système par capitalisation.

Cette réforme – en précarisant un peu plus les retraitées – s'attaque à **leur indépendance économique** chèrement conquise par les mobilisations féministes.

L'autonomie financière est l'une des clés de l'égalité femmes/hommes. Cette liberté fondamentale garantit que les femmes puissent faire leurs propres choix de vie, disposer pleinement de leurs corps sans être placées sous la coupe d'un autre - conjoint, père ou frère. Cette autonomie est récente : il a fallu attendre 1965 pour qu'une femme puisse exercer une profession sans l'autorisation de son mari et 1983 pour voir adopter la première loi sur l'égalité professionnelle, qui n'est toujours pas réalisée dans les faits.

Manifestement, ce droit à l'autonomie financière est encore fragile. Pour défendre l'égalité femmes/hommes et le droit des femmes à l'indépendance économique et financière, nous exigeons que le gouvernement retire ce projet.

L'objectif premier d'une réforme des retraites doit être de garantir à toutes et à tous un niveau de pension décent. Le moyen pour y parvenir n'est pas de reculer l'âge légal ou d'augmenter la durée de cotisation. Nous pouvons préserver un système solidaire en agissant sur le niveau des salaires, sur le calcul du taux de réversion et ses modalités (par exemple en ouvrant de nouveaux droits aux couples pacsés), en augmentant les cotisations patronales en particulier sur les emplois précaires et à temps partiel, en taxant les revenus financiers et les dividendes versés aux actionnaires et développant et créant des emplois.

Ces mesures structurelles sur le marché du travail doivent s'accompagner de mesures d'urgence pour lutter contre la précarité des retraitées : meilleure indemnisation des congés maternité, politique de lutte contre les temps partiels et les contrats précaires, maintien des dispositifs existants pour les salariés du public parents de 3 enfants...

Le gouvernement a choisi la mauvaise voie : celle du recul pour tous avec la remise en cause des 60 ans, l'allongement de la durée de cotisations. Cette voie est celle de l'aggravation des inégalités femmes/hommes et d'un système qui tourne le dos à la solidarité. Nous serons nombreuses et nombreux dans la rue jeudi pour exiger qu'il renonce à ce projet.

**Martine Billard**, députée et porte parole du PG ; **Marie-George Buffet**, députée ; **Laurence Cohen**, responsable de la commission nationale du PCF *Droits des femmes/féminisme* ; **Nicole Borvo**, sénatrice ; **Annick Coupé**, porte-parole nationale de l'Union syndicale *Solidaires* ; **Caroline De Haas**, *Osez le féminisme !* ; **Cécile Duflot**, secrétaire nationale des Verts ; **Bernadette Groison**, secrétaire générale de la FSU ; **Anne Leclerc**, comité exécutif du NPA ; **Marie-Noëlle Lienemann**, membre du Bureau national du PS ; **Ghyslaine Richard**, membre de la direction confédérale de la CGT, responsable *Femmes-mixité* ; **Marie-Pierre Toubhans**, porte parole de la Gauche unitaire.

## MARCHE MONDIALE DES FEMMES belle étape en France

Les 12 et 13 juin, plus de 800 femmes ont participé au forum *Femme en marche, femmes en luttés* à la mairie de Montreuil. Nous avons pu bénéficier d'interventions de qualité et comme toujours la richesse des débats nous est apparue bien trop courte. De belles respirations artistiques également pendant ce forum. Le samedi après-midi, près de 5 000 femmes ont défilé dans un cortège coloré et super dynamique, Marie-George Buffet était présente dans le carré de tête de cette manifestation. En fin d'après-midi, le cortège était accueilli par un concert-banquet féministe très chaleureux permettant de poursuivre les échanges entre nous.

À noter, tout de même, la très très pauvre mobilisation du Parti communiste dans ce cortège et

c'était bien visible. Certes, il y avait des Conférences départementales, cependant tous les camarades n'étaient pas en conférence. Certes, des femmes communistes étaient dans le cortège avec leurs collectifs locaux. Cela n'explique pas tout. Face aux enjeux de mobilisation pour les droits des femmes, maintes fois rappelés à l'occasion de notre congrès, cela mérite de tirer des enseignements politiques du pourquoi cette démobilitation.

La 3ème *Marche mondiale des femmes* va maintenant poursuivre sa marche. Elle sera présente le 30 juin à Istanbul et terminera sa course au Congo le 17 octobre. Bonne marche à toutes et tous.

Élisabeth Ackermann

## loi contre les violences faites aux femmes

Le 25 février, nous nous félicitons des avancées améliorant considérablement les droits des victimes des violences, adoptées en première lecture par l'Assemblée nationale. La mobilisation du *Collectif national droits des femmes* (CNDF), des féministes, et la ténacité de Marie-George Buffet et Martine Billard, députées, avaient enfin payé. La proposition de loi accueillie favorablement par un grand nombre d'associations féministes, bien que cela ne soit pas la loi cadre, présente en effet, une avancée réelle pour les femmes victimes.

Le 22 juin, cette proposition de loi a été soumise au débat des sénatrices et sénateurs. Et là, rien ne va plus ! Le titre de la loi change. On ne parle plus de « violences faites aux femmes », mais de loi qui s'intitulerait « violences au sein du couple ou spécifiquement commises contre les femmes ». Une association ne pourrait plus saisir, avec l'accord de la victime, le juge des affaires

familiales pour la délivrance de l'ordonnance de protection, c'est le ministère public qui pourrait le faire : imaginons le temps perdu et la mise en danger des victimes. Alors que l'Assemblée nationale a reconnu et voté le droit aux femmes de ne pas accepter la médiation pénale, le Sénat le réintroduit et oblige les femmes à avoir un entretien avec le conjoint violent.

Bref, actuellement, le Sénat est en train de vider la loi des avancées dont les femmes ont le plus besoin.

Le groupe communiste et républicain du Sénat se bat pour le maintien de la loi en l'état de ce que l'Assemblée nationale avait décidé le 25 février.

Cette loi retournera en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le 28 juin. Nous restons vigilantes, un premier rassemblement devant le sénat a eu lieu le 22 juin, il y en aura certainement d'autres.

## rassemblement contre la casse de la santé et de l'IVG

Dans le cadre des économies budgétaires en matière de santé annoncées par le gouvernement, des menaces de fermeture des centres IVG pèsent de plus en plus lourdement.

À ce jour, et en écho à ces mesures, la liste des fermetures des centres IVG ne cesse de s'allonger et ceux qui seront « épargnés » risquent à terme de ne plus pouvoir accueillir les femmes qui souhaitent avorter.

Face à la remise en cause d'un droit conquis de haute lutte, le CNDF appelle à un **rassemblement national à Paris le 6 novembre 2010**, avec de nombreuses organisations :

- le *Collectif santé*
- le *Planning familial*
- la *Coordination des associations pour le droit à la contraception et à l'avortement*
- l'*Association nationale des centres IVG et contraception*
- plusieurs associations féministes
- les organisations syndicales
- les partis politiques de gauche.

Toutes ces organisations sont d'ores et déjà investies pour aider les femmes à riposter, exiger le maintien de ce droit et donner de l'ampleur à la mobilisation.



# AGENDA

Bonnes vacances à toutes et tous  
la rentrée sera chaude !

**27-28-29 août** Université d'été à Seignosse dans les Landes

**10-11-12 septembre** Fête de l'Humanité

## Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann  
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

---

## BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

**Fédération :** \_\_\_\_\_  
nom et adresse

**Camarade qui passe commande :** \_\_\_\_\_  
nom et prénom, téléphone

nombre

\_\_\_\_\_ tee-shirts - taille small à 10 euros = \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ tee-shirts - taille large à 10 euros = \_\_\_\_\_

**Total commande :** \_\_\_\_\_

**ci-joint :** règlement \_\_\_\_\_